

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

## MERCREDI 27 FÉVRIER 1918

L' « *activisme* » aurait-il déjà atteint le zénith de son insignifiante et fugitive influence ? De nouveaux indices portent à le croire. « *L'agitation bruyante et facile d'une poignée de traîtres sans mandat* » — comme dit Monseigneur Mercier dans sa dernière lettre pastorale (**Note**) — attirait l'attention jusqu'en ces derniers jours et provoquait dans Anvers, Malines et Tirlemont les incidents que j'ai narrés. Brusquement, ce bruit cesse. Non seulement la tournée de conférences inaugurée par le Conseil de Flandre pour proclamer la destitution du gouvernement belge, la déchéance du Roi et l'avènement de l'État de Flandre n'a pas été poussée plus loin. Mais voici qu'au Reichstag, le chancelier von Hertling exprime le vœu d'entrer en pourparlers avec ce même gouvernement du Havre dont le *Raad van Vlaanderen* a publiquement décrété l'inexistence !

Le comble de la drôlerie, c'est que les chefs activists semblent avoir été invités par l'autorité occupante à s'exécuter eux-mêmes ; car il est impossible, après tout ce qui s'est dit depuis deux mois dans leurs meetings, que l'un des chefs les plus remuants de cette bande, René De Clercq (**Note**),

ait, de gaîté de cœur et sans contrainte, laissé insérer dans son journal *De Gazet van Brussel* les lignes suivantes qu'on y lit ce matin :

« Pourquoi toute cette agitation ? Parce que nous avons proclamé notre autonomie ? Cela est un non-sens, car nous ne le pouvons pas. Nous ne le pouvons pas sans nous soulever contre l'autorité occupante. Et les patriotes savent fort bien que pareille chose est impossible pour des citoyens sans défense, comme nous le sommes aussi. La seule chose que nous ayons faite jusqu'à présent est d'émettre le vœu de devenir autonomes. Entre un vœu et la réalisation de celui-ci, il y a de la marge. Et, avant la fin de la guerre, cette réalisation ne s'accomplira certes pas. Les agents de la Belgique ont donc encore le temps de s'alarmer. Que racontent-ils, ces gens ? Que nous voulons détruire la Belgique ? Où cela se trouve-t-il écrit ? Qui a écrit cela ? ou qui l'a dit ?

Le gouvernement, oui. Nous ne le désirons plus, mais un gouvernement est facile à remplacer. En France, on en use deux par an. Combattre un gouvernement n'a donc rien d'effrayant.

Mais contre la Belgique, nous n'avons jamais lutté. Au contraire. Nous luttons pour rendre la Belgique possible dans l'avenir.

• • • • • • • • • • • • • • • •

L'autonomie politique de la Flandre n'est donc, pour le moment, encore rien d'autre qu'un désir pieux. »

Pour le moment aussi, l'autonomie politique de la Flandre est surtout (c'est le secret de Polichinelle) une source de profits personnels et d'avantages

divers pour les chefs « *activistes* ». Ils touchent de gros traitements à charge du budget belge, sans compter des sommes que le budget ne mentionne pas. Par exemple, aucun document public ne révèle l'importance des émoluments attachés à la fonction de membre du « *Raad van Vlaanderen* » ou à celle de « *chargé de pouvoir* » de ce « *Raad* ». Le gouverneur-général a fait mettre à la disposition de ces traîtres, au début de la présente année, une superbe automobile limousine, sur le devant de laquelle flotte un drapelet jaune écussonné d'un lion noir avec ces initiales « **R. v. V.** » C'est dans cette voiture qu'ils font leurs courses de propagande.

Ils ne font, d'ailleurs, guère autre chose. C'est un fait signalé par des personnes qui ont voulu voir ce qui se passe dans les bureaux ministériels flamingants : les quelques employés qui sont là lisent des journaux ou préparent un meeting dans l'un ou l'autre village. Pour le surplus, ils se distraient chacun au gré de ses préférences, le plus souvent en lisant des livres ... français.

Ces jours-ci l'administration flamingante-activiste de l'enseignement supérieur a fait acheter chez un libraire de la ville, aux frais du Trésor public naturellement, les ouvrages suivants (je copie textuellement les bons de commande) : « P. Louys, ***Aphrodite***. Édition de luxe à 25 francs » ; « Villiers de l'Isle-Adam, ***Histoire souveraine***. Édition à 20 francs » ; « Murger, ***Scènes de la vie de Bohême***. Édition du bibliophile à 10 francs » ; « Léon Bloy, ***Le***

***Mendiant ingrat.*** Edition à 20 fr. », etc. Toute une liste de livres du ... fransquillonisme le plus pur. Pour l'amusement de qui ? ...

Certains employés et fonctionnaires activistes volent l'État d'une façon plus directe encore ; on raconte à ce propos des histoires fort précises (1).

Le gouvernement impérial aurait-il fini par se rendre compte qu'avec l'aide de pareils individus l'Allemagne n'aboutira à rien ici ?

Quoi qu'il en soit, l'impression générale est que Berlin les lâche plus ou moins. Ils n'auront bientôt plus non plus, paraît-il, le monopole de la vente du charbon aux populations civiles dans la région flamande (2). Et l'on apprend ce matin que l'un d'eux, Verhees, cherche à vendre sa maison. Sans doute, celui-là prévoit-il qu'il faudra décamper un jour (3).

Les gaillards sont déçus et mécontents. Comme ils savent mieux que personne que leur éphémère pouvoir ne survivrait pas vingt-quatre heures à l'évacuation de la Belgique par les armées allemandes, ils se raccrochent à la suprême espérance que l'occupation militaire du territoire durera longtemps encore.

Ces jours-ci, dans des réunions de cabarets du quartier de la rue Haute, De Cneudt, interpellé par des auditeurs, sur les intentions des « *fondés de pouvoir* » du ***Raad van Vlaanderen***, répondit : « *A la fin des hostilités, l'État de Flandre demandera l'appui de garnisons allemandes pendant cinq ou dix ans pour protéger le nouvel État contre les menées des*

*fransquillons* ». (4)

(1) Dans son numéro 148, paru en avril 1918, la **Libre Belgique** a rapporté quelques-unes de ces histoires, en citant les individus mis en cause. Il s'agissait de faits qui s'étaient passés au ministère de la Justice. Un chef de bureau déménageait clandestinement, à son profit, des meubles du ministère, volait et vendait des livres de la bibliothèque, bazarrait jusqu'aux vieux papiers du ministère ! Un employé vendait les machines à écrire.

La **Libre Belgique** ajoutait (Je reproduis son texte en supprimant les noms propres) :

« Un autre employé du ministère de la Justice, nommé ..., est poursuivi pour vols commis chez son coiffeur. Enfin, on vient d'éloigner du ministère flamand de la Justice, parce qu'il trafiquait des libérations de prisonniers, un fonctionnaire nommé ..., lequel était pourvu de ce joli casier judiciaire : condamné le 29 octobre 1906 à 2 mois de prison pour outrage public aux mœurs devant mineurs ; condamné le 31 janvier 1908 à 4 mois de prison pour outrage public aux mœurs ; condamné le 18 juin 1908 à un an de prison et dix ans d'interdiction pour outrage public aux mœurs. Cet individu avait fait partie autrefois du personnel du ministère de la Justice. Il en avait été chassé. Le « *Raad van Vlaanderen* » et le gouvernement général l'y avaient fait rentrer, avec avancement, naturellement.

Il n'est pas d'ailleurs le seul ancien révoqué ou quasi révoqué qui ait été repris au ministère de la Justice par l'administration activiste. On en cite encore deux autres : un nommé ... , qui était jadis tombé en défaveur après

avoir

été pris en flagrant délit de malhonnêteté en matière pécuniaire, et un nommé ..., individu perdu de dettes et qui se

réhabilita, aux yeux des Allemands et des activistes, dès le début de l'occupation en collaborant avec ostentation au journal censuré « **Le Quotidien** ».

Ajoutons qu'on a récemment nommé chef de bureau au ministère de la Justice un commis-greffier, anversois, qui avait en vain sollicité, sous l'ancienne administration, une place de greffier : il a sur les cornes certaine affaire relevant de la conduite privée, il est vrai, mais qui n'en est pas moins pendante devant le tribunal d'Anvers.

Bref, le ministère de la Justice mériterait de s'appeler plutôt le ministère des repris de justice ».

(2) Voir 11 mars 1918.

(3) Il est parti pour Munich huit jours avant l'armistice.

(4) Le général Keim, gouverneur du Limbourg, a publié dans la « **Deutsche Zeitung** » du 2 mars 1918, un article où, après avoir signalé la désillusion du « *Conseil de Flandre* » après l'offre du chancelier von Hertling d'entrer en pourparlers avec le gouvernement du Havre, dit :

« Le seul fondement solide du mouvement flamand est la puissance allemande. Telle est, du reste, la conviction des leaders activistes qui m'en ont fait part. Ils sont aussi d'avis que le mouvement flamand ne saurait se maintenir après la paix, en s'appuyant sur ses seules forces ... Dès que la dernière baïonnette allemande aura disparu au-delà de la frontière, les fransquillons entreront immédiatement en lutte sur toute la ligne contre tout ce qui est allemand. Ils représenteront le mouvement flamand

comme un pouvoir allemand et ils développeront une haine inégalée contre tout ce qui est allemand, y compris le mouvement activiste. Car la vie publique en Belgique, qui paraît être si calme à l'heure actuelle, est facile à émouvoir pour le souvenir de l'invasion allemande, les innombrables entraves apportées à la liberté, les nombreux châtiments et réquisitions, le renchérissement inouï de la vie, la ruine de beaucoup d'établissements industriels et commerciaux, etc. La tempête qui éclatera balayera comme un château de cartes l'édifice de la politique germano-flamande, y compris la séparation administrative. Il faut être naïf pour croire qu'un traité sur papier empêchera ces événements de se produire, dès que l'Allemagne se sera retirée du pays. »

### Notes de Bernard GOORDEN.

La lettre pastorale du Cardinal Mercier, « *La leçon des événements* », date du 18 janvier 1918. Vous trouverez la version intégrale (avec, parfois, de fort intéressants commentaires) notamment dans **Voix de la guerre** (Paris, J. De Gigord éditeur ; 1937, 203 pages), avec des illustrations d'Anto-Cardé :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180118%20CARDINAL%20MERCIER%20LECON%20EVENEMENTS%20VOIX%20DE%20LA%20GUERRE.pdf>

Incidents d'**Anvers**. Lisez ce qu'en dit (longuement) Charles **TYTGAT** en date du 5 février 1918 dans **Bruxelles sous la botte allemande** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180205%20TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

Lisez ce qu'en disent Louis **GILLE**, Alphonse **OOMS** et Paul **DELANDSHEERE** en date du 6 février 1918 dans **50 mois d'occupation allemande** (Volume 4 : 1918) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180206%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Incidents de **Malines** du 10 février et de **Tirlemont** dans **50 mois d'occupation allemande** du 20 février 1918 (19180220) :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180220%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Consultez l'opuscule de Joost **Vandommele** intitulé « **René De Clercq in 1918 : een jaar van hoop, illusies en ineenstorting** » (Bijlage van de **Nieuwsbrief** 2018 van het René De Clercqgenootschap Deerlijk) :

[www.renedeclercq.be](http://www.renedeclercq.be)

[joost.vandommele@skynet.be](mailto:joost.vandommele@skynet.be)

Consultez « *Traitements et situations accordés aux membres du Conseil de Flandre* », chapitre V de la première partie, figurant aux pages 83-90 des **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)**, qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. « *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») :

<http://www.idesetautres.be/upload/ARCHIVES%20CONSEIL%20FLANDRE%201917->

[1918%20TRAITEMENTS%20SITUATIONS%20MEMBRES%20CHAPITRE%205%20pp083-90.pdf](http://www.idesetautres.be/1918%20TRAITEMENTS%20SITUATIONS%20MEMBRES%20CHAPITRE%205%20pp083-90.pdf)

La totalité des **Archives du Conseil de Flandre** (**Raad van Vlaanderen**), op. cit., est disponible (quelque 100 documents) sur

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Son équivalent néerlandophone, **Het Archief van den Raad van Vlaanderen** (qui a été publié par den Nationalen Bond voor de Belgische Eenheid ; Brussel, Drukkerij Oud-Huis Th. Dewarichet ; 1929, 222 pages ; « *Bewijsstukken voor de geschiedenis van den oorlog in België* »), sera complété à partir de février 2018. On peut en effet déjà accéder à « *Geschiedkundig overzicht van het Aktivisme* » (Brussel, Dewarichet-Lamertin ; 1929, 150-V pages), qui constitue la « *inleiding* » (« *introduction* » ; pages 15-69) à **Het Archief van den Raad van Vlaanderen**. La table des matières détaillée ne figurait pas dans cet ouvrage de 1928.

<http://www.idesetautres.be/upload/GESCHIEDKUNDIG%20OVERZICHT%20VAN%20HET%20AKTIVISME%201929%20INHOUDSTAFEL%20NATIONALE%20BOND%20VOOR%20BELGISCHE%20EENHEID.pdf>

Les 10 (dix) chapitres ont déjà été republiés, séparément, en 2017, sur

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

<http://www.idesetautres.be/upload/RAAD%20VAN%20VLAANDEREN%201917->

[1918%20INLEIDING%20ARCHIEF%201929%20INTERNET%20LINKS%20NAAR%2010%20HOOFDSTUKKEN%20BGOORDEN.pdf](#)

Lisez l'« *Aperçu historique sur l'Activisme* » (Bruxelles, Dewarichet-Lamertin ; 1929, 150-IV pages) constituant l'introduction (pages XVII-LXVI) aux ***Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)*** qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge (Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* »).

Vous trouverez la table des matières détaillée, qui ne figurait pas dans cet ouvrage de 1928 au lien :

[http://www.idesetautres.be/upload/APERCU%20HISTORIQUE%20ACTIVISME%201929%20TABLE%20MATIERES%20LIGUE%20NATIONALE%20UNITE%20BELGE.pdf](#)